



DECISION N° 2022 - 992

Acquisition de paniers garnis pour les fêtes de fin d'année

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

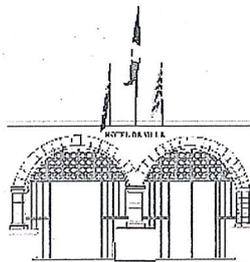
Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, il convient de conclure un accord-cadre multi-attributaires concernant l'acquisition de paniers garnis pour les fêtes de fin d'année.

Compte tenu de la difficulté de prévoir avec exactitude les moyens à mettre en œuvre, ce marché sera dit à bons de commande avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Maximum HT	Nombre de colis minimum	Nombre de colis maximum
90 000,00 €	1 000	11 000

L'estimation du devis quantitatif estimatif est fixée à 84 000 € HT.



Le marché sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Les bons de commande seront attribués aux 3 titulaires dans les conditions suivantes :

Le nombre maximum de colis commandé par titulaire a été réparti selon le tableau suivant en fonction du classement du nombre de candidats retenus à l'issue de la procédure de passation de l'accord-cadre.

	3 candidats retenus	2 candidats retenus	1 candidat retenu
Candidat 1	7 000	8 000	11 000
Candidat 2	4 000	4 000	
Candidat 3	3 000		

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 24 mois.

Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction.

Les livraisons devront obligatoirement avoir lieu entre le lundi 28 novembre et le mercredi 30 novembre 2022.

Pour la deuxième année, les délais de livraison seront communiqués ultérieurement aux titulaires de l'accord-cadre.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis et inséré, au BOAMP et sur le site internet de la ville le 02 juin 2022.

Cet avis fixait la date limite de remise des offres au 24 juin 2022 à 12h00 dernier délai.

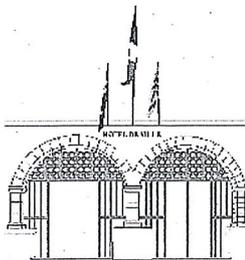
Un avis rectificatif a été édité le 03 juin 2022, fixant la date limite de dépôt des offres à la date du 1^{er} juillet 2022.

5 offres ont été réceptionnées dans les délais.

Les candidats étant conformes administrativement, il a été procédé à leur examen et à leur analyse selon les tableaux présentés en annexes.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :



Critères	Pondération
1- Valeur technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	50.0 %
2- Prix des prestations analysé à partir d'un DQE masqué* : mode de calcul : (offre/moyenne des offres) x par coefficient	30.0 %
3- Présentation du colis : mode de calcul : (1-notesur 10) x par coefficient	20.0 %

Le critère prix sera calculé de la manière suivante : (offre/moyenne des offres) x coefficient.

* Le DQE est le document par lequel l'acheteur public établit une sélection de prestations représentatives de l'objet du marché auxquelles sont affectés les prix unitaires proposés par les candidats dans leur offre. Multipliant les prix unitaires proposés par le nombre d'achats envisagés, le pouvoir adjudicateur simule et compare le prix des offres. Le DQE masqué comporte des articles ou des prestations du BPU affectés de quantités. Il n'est pas communiqué aux candidats mais est établi avant l'ouverture des offres. A partir du BPU complété par chaque candidat, l'acheteur complète le DQE masqué et le communique au candidat. L'intérêt du DQE masqué est de stimuler la concurrence sur les prix des BPU et d'inciter les candidats à proposer des prix équilibrés sur tous les postes.

Echantillons : Une dégustation des produits a été organisée afin de permettre l'appréciation de la qualité des prestations. Les candidats devaient fournir un échantillon de chaque colis proposé.

L'offre du candidat « LES CONFISERIES DU TECH » a été déclarée irrégulière car il n'a pas remis les échantillons conformément à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

DECIDE

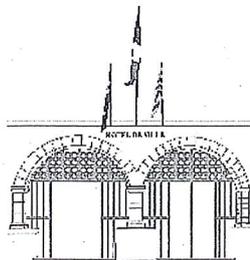
ARTICLE 1^{er}

De retenir après analyse et négociation, les offres économiquement les plus avantageuses et parfaitement conformes aux prescriptions techniques demandées, présentées par :

1 - GOURMANDINE : 29 Quai Sébastien Vauban – 66000 PERPIGNAN – pour un montant du détail quantitatif estimatif de 89 280 € HT et un prix net proposé de 8,00 à 8,40 € HT pour le colis 1,

2 - LES 3 LLATAS : 32 rue Mathieu de Dombasle – 66000 PERPIGNAN – pour un montant du détail quantitatif estimatif de 76 120 € HT et un prix net proposé de 6,92 € HT pour le colis 1,

3 - NOS ANGES GOURMANDS : 3 rue Victor Mirabeau – 66000 PERPIGNAN – pour un montant du détail quantitatif estimatif de 84 390 € HT et un prix net proposé de 7,60 à 7,90 € HT.



ARTICLE 2 :

Conformément à l'article R. 2181-2 du Code de la commande publique, les candidats non retenus ont été informés par courriel via la plateforme AWS en date du 01 septembre 2022, du rejet de leur offre.

Les attributaires ont été avisés par courriel via la plateforme AWS en date du 14 septembre 2022, que leurs offres ont été retenues.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

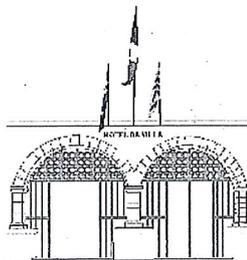
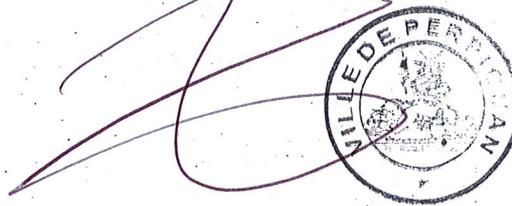
Fait à Perpignan, le **18 OCT. 2022**

ID Télétransmission : 066-216601369-20221018-162342-AU-1-1

Accusé reçu le : **18 OCT. 2022**

Affiché le : **18 OCT. 2022**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération	ACQUISITION DE PANIERS GARNIS POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE
-----------	---

Critères de sélection	LOT UNIQUE	Estimation € HT	82 000 € pour 11 000 colis
	Prix	coefficient :	30%
	Présentation du colis	coefficient :	20%
	Valeur technique	coefficient :	50%

1) Prix

CANDIDATS	Montant des Offres € HT		Note pondérée
	Prix unitaire proposé	Après négociation	
LES 3 LLATAS, Perpignan	Colis n°1	76 120,00 €	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,3
	Colis n°2	76 120,00 €	
	Colis n°1	89 280,00 €	
GOURMANDINE, Perpignan	Colis n°2	88 180,00 €	calcul : (1-note/10) x 0,2
	Colis n°3	88 180,00 €	
	Colis n°1	84 390,00 €	
ANGES GOURMANDS, Perpignan	Colis n°2	85 490,00 €	calcul : (1-note/10) x 0,5
	Colis n°3	85 490,00 €	
	Colis n°1	74 030,00 €	
LES DUCS DE GASCOGNE, 32200 Gimont	6,73 €	74 030,00 €	0,27
Moyenne des Offres		83 031,11	83 031,11



François DURSAUBAT

PERPIGNAN, LE 18 OCT. 2022

2) Valeur technique

CANDIDATS	Griffères						Total des notes pondérées	note globale sur 10	
	Sous-critère 1: Qualité gustative (30%)		Sous-critère 2: Provenance des produits (15%)		Sous-critère 3: Griffère environnemental (5%)				
LES 3 LLATAS, Perpignan	Colis n°1	9,00	0,030	2,50	0,113	0,00	0,050	0,193	6,15
	Colis n°2	8,22	0,053	1,50	0,128	0,00	0,050	0,231	5,38
	Colis n°1	9,67	0,010	7,50	0,038	6,00	0,020	0,067	8,65
GOURMANDINE, Perpignan	Colis n°2	9,67	0,010	7,50	0,038	6,00	0,020	0,067	8,65
	Colis n°3	9,67	0,010	7,50	0,038	6,00	0,020	0,067	8,65
	Colis n°1	8,78	0,037	2,50	0,113	0,00	0,050	0,199	6,02
ANGES GOURMANDS, Perpignan	Colis n°2	7,22	0,083	3,00	0,105	0,00	0,050	0,238	5,23
	Colis n°3	8,33	0,050	3,00	0,105	0,00	0,050	0,205	5,90
LES DUCS DE GASCOGNE, 32200 Gimont	Colis n°1	7,89	0,063	1,50	0,128	6,00	0,020	0,211	5,78

5) Présentation au colis

CANDIDATS		Note sur 10	Note pondérée calcul : (1=note/10) x 0,2
LES 3 LLATAS, Perpignan	Colis n°1	10	0,000
	Colis n°2	9	0,020
GOURMANDINE, Perpignan	Colis n°1	10	0,000
	Colis n°2	2	0,160
	Colis n°3	4	0,120
ANGES GOURMANDS, Perpignan	Colis n°1	10	0,000
	Colis n°2	10	0,000
	Colis n°3	10	0,000
LES DUCS DE GASCOGNE, 32200 Gimont	Colis n°1	4	0,120

Offres irrégulières

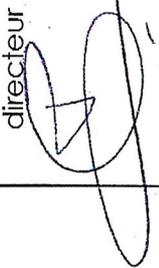
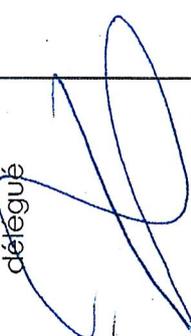
La Confiserie du Tech n'a pas remis les échantillons demandés conformément à l'article 5,2 du RC. Ainsi l'offre est déclarée irrégulière.

Classement des offres

Entreprises		Notes obtenues par critère						Note finale	Classement final
		Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Collis	Classement		
LES 3 LLATAS, Perpignan	Collis n°1	0,275	2	0,193	4	0,000	1	0,468	2
	Collis n°2	0,275	2	0,231	8	0,020	6	0,526	6
	Collis n°3	0,323	9	0,067	1	0,000	1	0,390	1
GOURMANDINE, Perpignan	Collis n°1	0,319	7	0,067	1	0,160	9	0,546	7
	Collis n°2	0,319	7	0,067	1	0,120	7	0,506	4
	Collis n°3	0,305	4	0,199	5	0,000	1	0,504	3
ANGES GOURMANDS, Perpignan	Collis n°1	0,309	5	0,238	9	0,000	1	0,547	8
	Collis n°2	0,309	5	0,205	6	0,000	1	0,514	5
	Collis n°3	0,267	1	0,211	7	0,120	7	0,598	9
LES DUCS DE GASCOGNE, 32200 Gimont	Collis n°1								

Le service Achats propose de retenir les candidats selon le détail ci-dessous :

- N°1 : Gourmandine, colis n°1
- N°2 : Les 3 Llatas, colis n° 1
- N°3 : Anges Gourmands, colis n°1

Signature directeur	Signature élu délégué
	
S. ROULLÉ	

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard :
 du mémoire technique
 du cadre de mémoire technique
 des fiches techniques
 des échantillons
 d'autres documents :

x
x
x

Entreprises		SOUS-CRITERE 1 : Qualité gustative : goût, texture, saveur (30%)			SOUS-CRITERE 2 : Provenance des produits, label, origine (15%)			SOUS-CRITERE 3 : Critère environnemental : Réduction des emballages plastiques, lutte contre le gaspillage (5%)		
		Commentaires	Note	Note pondérée	Commentaires	Note	Note pondérée	Commentaires	Note	Note pondérée
LES 3 LIATAS, Perpignan	Colis n°1	Les rousquilles sont fondantes. Le nougat n'a pas été proposé par les autres candidats ; il est de très bonne qualité. C'est un produit sur le thème de Noël.	9	0,030	2 produits sur 3 sont fabriqués dans les PO, dont un par un établissement de travail adapté. Les produits ne disposent pas de label spécifique. Le troisième produit est fabriqué en France. Même si les produits proviennent tous de confiseries artisanales reconnues, aucune information n'est donnée au niveau de la traçabilité des matières premières, ni sur les produits entrant dans la composition [% de cacao, aucune garantie d'utilisation d'OGM ...] Le candidat ne donne aucune information sur le lieu d'emballage des produits.	2,5	0,113	Le candidat ne fournit aucune indication sur les efforts qu'il peut réaliser pour réduire les emballages plastiques ou lutter contre le gaspillage.	0	0,05
	Colis n°2	L'ouverture du packaging du produit 3 n'était pas très pratique, les minis rousquilles n'ont pas été des plus appréciées.	8,22	0,053	1 produit sur 3 est fabriqué dans les PO par un établissement de travail adapté. Les deux autres produits sont fabriqués en France. Les produits ne disposent pas de label spécifique. Même si les produits proviennent tous de confiseries artisanales reconnues, aucune information n'est donnée au niveau de la traçabilité des matières premières, ni sur les produits entrants dans la composition [% de cacao, aucune garantie d'utilisation d'OGM ...] Le candidat ne donne aucune information sur le lieu d'emballage des produits.	1,5	0,128		0	0,05
GOURMANDINE, Perpignan	Colis n°1	Ce colis est composé d'un ensemble de produits harmonieux et goûteux.	9,67	0,010	1 produit sur 3 est fabriqué dans les PO par un établissement adapté. Les deux autres produits sont fabriqués en Belgique. Pour les produits en chocolat, le système de fabrication du candidat dispose de la certification BRC et IFS obtenues dans la classe maximale. Cette certification combinée est reconnue mondialement. Elle garantit aux principaux distributeurs européens une qualité optimale de leur gestion de la qualité et de la sécurité. La traçabilité des produits est garantie : l'utilisation de beurre de cacao ainsi que l'utilisation de matières premières sont garanties sans OGM, tous les colorants et aromes sont 100% naturels, 100 % beurre de cacao et 100% belges. Le candidat maîtrise toutes les étapes de fabrication depuis la sélection des matières premières, jusqu'au produit fini. Tous les produits sont emballés à la main à Perpignan par le candidat lui-même. Cette information est un point important car elle doit permettre au candidat un véritable contrôle qualité du contenu des colis.	7,5	0,038	Les emballages utilisés sont sans solvant chimique. La fabrication française est privilégiée pour les sachets, ballons, boîtes et divers emballages ce qui permet de réduire l'empreinte carbone. Cette partie est peu détaillée par le candidat.	6	0,02
	Colis n°2	Les compositions sont identiques, seul l'emballage du colis change.	9,67	0,010		7,5	0,038		6	0,02
	Colis n°3	Les compositions sont identiques, seul l'emballage du colis change.	9,67	0,010		7,5	0,038		6	0,02
ANGES GOURMANDS, Perpignan	Colis n°1	L'assortiment est bien équilibré au niveau des textures, on y retrouve du croquant, le meilleur des oursins et la douceur du miel.	8,78	0,037	2 produits sur 3 sont fabriqués dans les PO, dont un par un établissement de travail adapté. Les produits ne disposent pas de label spécifique. Le troisième produit est fabriqué en France. Le candidat donne les compositions des produits sur les fiches techniques, il ne donne aucune information sur la traçabilité des matières premières entrant dans la composition des produits. Le candidat ne donne aucune information sur le lieu d'emballage des produits.	2,5	0,113	Le candidat ne fournit aucune indication sur les efforts qu'il peut réaliser pour réduire les emballages plastiques ou lutter contre le gaspillage.	0	0,05
	Colis n°2	Ce colis ne propose pas de chocolats ce qui paraît indispensable lors des fêtes de Noël. Le pain d'épice a été peu apprécié.	7,22	0,083	3 produits sur 3 sont fabriqués dans les PO, dont un par un établissement de travail adapté. Même si le candidat donne les compositions des produits sur les fiches techniques, il ne donne aucune information sur la traçabilité des matières premières entrant dans la composition des produits. Le candidat ne donne aucune information sur le lieu d'emballage des produits.	3	0,105		0	0,05
	Colis n°3	L'assortiment est bien équilibré, les produits savoureux.	8,33	0,050	2 produits sur 3 sont fabriqués dans les PO, dont un par un établissement de travail adapté. Les produits ne disposent pas de label spécifique. Le troisième produit est fabriqué en France. Le candidat donne les compositions des produits sur les fiches techniques, il ne donne aucune information sur la traçabilité des matières premières entrant dans la composition des produits. Les oursins guimauve sont garantis sans OGM et sans huile de palme. Le candidat ne donne aucune information sur le lieu d'emballage des produits.	3	0,105		0	0,05
LES DUCS DE GASCOGNE, 32200 Gimont	Colis n°1	Les goûts et saveurs des produits ont été appréciés par les testeurs. Les meringues cerises apportent une touche d'originalité au colis.	7,89	0,063	1 produit sur 3 est fabriqué dans les PO. Les deux autres produits sont fabriqués en France. Le candidat indique les compositions des produits avec la liste des ingrédients ainsi que ceux pouvant être allergènes. Il indique les sociétés de fabrication des produits, qui sont des fabrications artisanales, néanmoins il ne donne aucune information sur la traçabilité des matières premières entrant dans la composition des produits. Le candidat ne donne aucune information sur le lieu d'emballage des produits.	1,5	0,128	Les fibres sont fabriquées à partir de papier kraft 100% recyclé. Le candidat ne fournit pas d'informations supplémentaires.	6	0,02

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA PRESENTATION DU COLIS

L'analyse a été réalisée au regard: des fiches techniques
des échantillons

x

Entreprises		Présentation du colis	
		Commentaires	Note
LES 3 LLATAS, Perpignan	Collis n°1	Le candidat propose un pochon en tissu (polypropylène intissé) vert comprenant des décors de Noël dorés et blancs (sapins et étoile). La dimension de cette pochette est idéale pour la distribution et les décors sont festifs.	10
	Collis n°2	Le candidat propose un pochon en tissu (polypropylène intissé) noir comprenant des décors de Noël argentés et dorés (sapins). La dimension de cette pochette est idéale pour la distribution et les décors sont festifs. Cependant le coloris noir de la pochette était moins en phase que les autres couleurs proposés sur ce marché, couleurs rouge, vert ... plus joyeuses.	9
GOURMANDINE, Perpignan	Collis n°1	Le candidat propose une pochette décorée thème de Noël en tissu. La dimension de cette pochette est idéale pour la distribution et les décors sont festifs.	10
	Collis n°2	Le candidat propose une pochette rouge glacée, en "papier cadeau" rouge brillant. La pochette est de dimension adéquate mais se déchire très facilement et ne sera pas pratique pour la distribution.	2
	Collis n°3	Le candidat propose une pochette rouge organza, qui ne semble pas de bonne qualité. Elle ne comporte pas de décors festifs et ne reflète pas l'esprit de Noël recherché. La dimension est adéquate.	4
ANGES GOURMANDS, Perpignan	Collis n°1	Le candidat propose un pochon en tissu (polypropylène intissé) rouge comprenant des décors (chalet, manège et sapins) de Noël blancs et dorés. La dimension de cette pochette est idéale pour la distribution et les décors sont festifs.	10
	Collis n°2	Le candidat propose un pochon en coton rouge comprenant des décors (chalet, manège et sapins) de Noël blancs et dorés.	10
	Collis n°3	Le candidat propose un pochon en coton blanc comprenant des décors (rennes) de Noël bleus et rouges.	10
LES DUCS DE GASCOGNE, 32200 Gimont	Collis n°1	La pochette (polypropylène intissé) rouge (chalet, manège et sapins) correspond à la demande du CCTP. Néanmoins, le candidat indique y ajouter de la frisure en papier qui n'était pas demandée. De plus, la pochette n'est pas présentée (alors que les autres candidats ont tous présenté leur pochette).	4

ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

LOT	Désignation	ATTRIBUTAIRES	Offre de prix	Estimation MOE	Δ	Ecart %
						%
		GOURMANDINE, Perpignan	89 280,00	82 000,00	7 280,00	8,88%
1	ACQUISITION DE PANIERS GARNIS POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE	LES 3 LLATAS, Perpignan	76 120,00	82 000,00	-5 880,00	-7,17%
		ANGES GOURMANDS, Perpignan	84 390,00	82 000,00	2 390,00	2,91%
			249 790,00	246 000,00	3 790,00	1,54%